

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **Chatelan-Roulet, Louise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1927)**

Heft 50

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

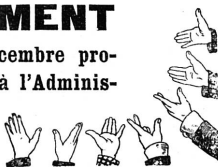
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1928, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre prochain,
en s'adressant à l'Administration,
9, Pré-du-Marché, Lausanne.



ENTRE BONS VAUDOIS

POURQUOI cette rivalité entre campagnards et citadins ? Oh ! ne dites pas non ; elle existe. Inutile donc d'imiter l'autruche, qui cache sa tête dans le sable pour ne pas voir. Il faut avoir le courage de regarder en face et d'aborder ce qui est et ne devrait pas être.

L'intérêt général du pays et les intérêts réciproques des deux camps ont tout à gagner à une bonne entente et à une franche collaboration.

Qu'il y ait quelque divergence d'intérêts entre campagnards et citadins, c'est possible. C'est même inévitable. Mais ces divergences ne sont point inconciliables. Avec un peu de bonne volonté, de part et d'autre, on arrive à s'entendre et même à s'entendre très bien. Que diable ! ne sommes-nous pas tous enfants de ce canton de Vaud, si beau ! Est-il possible de vivre comme chien et chat dans un si beau et si bon pays ? Ce serait lui faire affront.

Et puis, disons-nous bien que nous avons besoin les uns des autres. Supprimer les campagnards, vigneron, bûcheron ou s'ils s'avisait de faire grève, que deviendraient les citadins ? Ils finiraient pas mourir misérablement de faim, de soif et de froid. Sans doute, il leur resterait, comme ultime ressource, le « pain de coucou », l'eau des fontaines et l'anthracite. Mais ce ne serait guère alléchant et surtout pas gai.

Et les campagnards, s'ils n'avaient les citadins, à qui vendraient-ils les produits de leurs champs, de leurs vergers, de leurs jardins, de leurs vignes, de leurs forêts ? Ils ne pourraient pourtant, à eux seuls, détruire tout ce butin. Ils en mouraient d'indigestion.

Non, vous le voyez, il faut les uns et les autres pour que tout aille bien dans le monde. Mais il ne faut pas, qu'imitant les incorrigibles peuples balkaniques, ce perpétuel souci de l'Europe, ils se chamaillent constamment. D'ailleurs, la belle avance. C'est du temps perdu, et il en faut perdre davantage encore pour la réconciliation, qui s'impose fatalement un jour ou l'autre.

Si le citadin, dans son ignorance de la vie champêtre, ne se rend peut-être pas compte exactement des soucis réels du campagnard, des angoisses perpétuelles qui le tourmentent jusqu'au jour où ses récoltes sont sous toit ; s'il croit à tort que le paysan vit heureux toujours, à l'écart des tracas et du bruit des villes, c'est malheureux ; il se trompe et s'abuse. De là, par-

fois, de sa part, à l'égard du campagnard, des malentendus, des jugements mal fondés ou injustes, qui alimentent, malheureusement, cette défiance réciproque entre citadins et paysans. Mais ces derniers, de leur côté, se font une idée fausse quant aux prétendus avantages et agréments de la vie dans les villes. Ils ne voient que la surface, les girandoles électriques, les avis de fêtes et d'amusements de tout genre. Hélas ! il n'y a pas que cela, en ville. Il y a aussi le revers de la médaille et parfois est-il plus sombre encore que celui de la vie champêtre.

Ainsi, la balance est à peu près égale entre les deux. Tous deux, nous avons nos peines, nos soucis, nos déceptions, nos épreuves. Nous avons aussi nos moments de joie et de satisfaction ; il serait ingrat de les méconnaître.

N'ayant donc rien à nous envier, vaut-il la peine de se chamailler ? Vivons en paix et :

Chantons notre aimable Patrie

Chantons tous le canton de Vaud,
Si beau !

J. M.

Le toupet de la domestique. — Mais, ma fille, je vois sur vos certificats qu'en six mois vous avez changé six fois de place.

— Ah ! l'on a bien raison de dire qu'on ne trouve plus de bons maîtres !...

Propos de table. — Et ce cheveu blanc dans ma soupe, — hein

— Pour un malheureux cheveu ! Comme tu as changé, Hector ! Quand nous étions fiancés, tu te serais traîné à genou pour en avoir une mèche !



LO RELODZO A LA DAME BOUGNET

LLI sacré monsu Fridolin lè cougnâi tote et principalement cliiaque dâi marchand de bœu. Vaitcé l'avant-derrière que m'a contâie.

Bougnet l'êtâi ion de cliiâo marchand de bœu que dussant corré lè bœu et lè cabaret po gagnî l'âo pœura vya. Et vo séde, l'è pas tot plliési, quand faut teni tote lè mise, que l'âi a dâi niolan qu'on l'âi porrai plliantâ dâi truffyie dedein, de la nâi fraîde quemet dâi dzein que vignant de l'âo divorça, et que l'hussié de coumouna vo vèse on verro do penatset que vo baille lè refrezon de l'estoma. Assebin, faut pao ître mau l'ébahia se dâi coup, la veillâ, on reste on bocon à la chotta avoué lè camerardo, à la Crâi bliantse, âo à la Crâi fédéralâ, à bâire on bon demi, à annessî la vivandière ein djuveint lo binocle, lo yasse âo lo brelan. Quemet on pao pas ître âo cabaret et à l'ottô ein mimo temps, on fâ on conteint et onna mauconteinta : lo carbatî se redzoie et la fenna s'eingrindze. L'è adî dinse la vya : on è tot dâo long plliantâ eintre l'âbro et l'ègosse.

Dan, clii dzo, Bougnet retornâve à l'ottô à bou'n'hôra lo matin. De cotouma reintrâve adî po onn'hôra et demi et desâi à la Luise, sa fenna, que l'êtâi la miné et demi, po cein que lo

reloldzo fiè assebin on coup, quemet po onn'hôra. Adan ti clioâo coup bliiousâvant la Luise et desâi rein. Fasâi onna plliodze de misère, de stasse que s'einfate pertot. Bougnet va deîn lo pâilo à pi detsau, et à novillion. Cein l'êtâi la loi à l'ottô, la Luise l'avâi voliu dinse et l'âi avâi pas de nani. D'ailleu, cein l'êtâi quemouâo po Bougnet que pouâve dere l'hôra que volîâve.

Quand l'è que fut dedein, sa fenna l'âi dit dinse :

— Te reste bin ! Quinn'hôra è-te ?

— L'è la miné et demi.

— T'ein î su ?

— Bin su !

— Dis vâi, Abram (s'appelâve dinse : Abram Bongnet !), l'è onna mau à la tita que seimblîe que l'è dedein trâi martsau que fiésant su l'einfliema. Rein que lo brit dâo reloldzo m'è fâ mau. Sarâ-to prâo dzeinti po arretâ lo tiquetaque, mon galé ?

Bougnet, à novillion l'arrîte la leintelhie et va s'è reduire. Vo djûro que l'a zu à ronfliâ, à ressi lè nyâo de son bœu, allâ pî !

Lo leindeman matin, sa fenna l'âi dit dinse :

— T'î revegnâ rîdo tâ sta né !

— Vouèh ! la miné et demi.

— La miné et demi ? On bî diâbllo ! Vouète-vâi lo reloldzo et rappelle-tè cò a arretâ la leintelhie ?

Po motset, Bougnet l'a ètâ motset... Lè fenne tot parâi !

Po Fridolin : Marc à Louis.

Un grand merci, cher éditeur,
Pour votre « Almanach du Conteur ! »
Je l'achève et je suis ravie
De ses récits remplis de vie,
De ses bons mots, de son humour !
Je vous déclare sans détour :
C'est le plus joli de l'année !
Pour réjouir sa maisonnette,
Tout Vaudois devrait l'acheter,
Bien certain de s'en délecter !

L. Chatelan-Roulet.

JE... ME... MOI...

J'AVAIS subi une opération assez sérieuse. Le chirurgien, assisté de quelques aides, m'avait, comme on dit, ouvert le buffet. Il avait, pendant quelques heures, examiné tout ce qui clochait là-dedans.

L'estomac, qui présentait des marques d'usure déplorables, avait été rechapé comme un vieux pneu.

Les poumons, lamentablement périmés, avaient été raccomodés, rapiécés, renforcés aux endroits qui n'offraient pas assez de résistance.

Le foie avait été remplacé par un neuf.

L'intestin, qui ne voulait plus rien savoir, avait été rafistolé tant bien que mal. On en avait ôté les parties qui n'étaient plus bonnes qu'à jeter au chien et l'on avait repris les autres. Le jejunum avait été radoubé, le duodenum ressoudé ; cent autres bricoles avaient été examinées soigneusement, réparées, remises en état, rajustées.

La rate elle-même avait été grattée au papier de verre et revernie, le cœur limé, retouché et remis au point.

Un travail de romains, quoi.

J'étais sorti de la clinique assez satisfait de mon chirurgien et il ne m'avait pas demandé trop